MEDIAPART

RETRAITES : LA NOUVELLE RÉFORME DE MACRON PARTI PRIS

Ce futur productiviste à l'heure du désastre climatique

Travailler plus pour cotiser plus, produire plus, consommer plus… et polluer plus. Une façon de réduire nos émissions de gaz à effet de serre serait pourtant de réduire le temps de travail.

Amélie Poinssot
18 janvier 2023 à 18h54

« *Sans planète, pas de retraite* », lisait-on, il y a trois ans, dans les cortèges contre la réforme des retraites tentée lors du premier quinquennat Macron. Jeudi 19 janvier, une grande partie de la galaxie du combat climatique sera à nouveau dans la rue : Extinction Rebellion (XR), Youth for Climate, Greenpeace, Les Amis de la Terre, Alternatiba et Reclaim Finance ont appelé à manifester. Et c'est aussi le message qu'a fait passer la nouvelle secrétaire nationale d'Europe Écologie-Les Verts, Marine Tondelier début janvier sur France Inter : *« Dans un monde à + 4 degrés dans trente ans, on ne se posera plus la question répartition ou capitalisation, 62 ou 64 ans… »*

Lier la question des retraites à celle du climat n'est pas un sujet abstrait : dans les métiers à forte pénibilité, l'allongement de la durée de cotisation se fera ressentir beaucoup plus qu'ailleurs. Quand on a 60 ans et que l'on est employé dans le bâtiment ou l'agriculture, avec la hausse des températures actuelle et la multiplication des sécheresses, on connaît déjà des conditions de travail extrêmes.

Qu'en sera-t-il dans les années à venir ? Les inégalités, qui pèsent déjà sur ces métiers souvent précaires, ne feront que s'accroître avec ceux qui s'exercent dans des bureaux climatisés. Aveugle sur ce point, la nouvelle réforme des retraites du gouvernement Macron s'assied sur les carrières professionnelles de celles et ceux directement touchés par le changement climatique sur leur lieu de travail.

Marche pour le climat à Paris, le 12 mars 2022. © Photo Delphine Lefebvre / Hans Lucas via AFP

Mais c'est aussi une réforme qui va pousser celles et ceux qui en ont les moyens à se tourner vers les dispositifs privés d'épargne retraite et d'épargne salariale, encouragés depuis la loi « pacte » de 2019. Or ce sont principalement des produits financiers qui reposent sur des investissements dans les énergies fossiles. Et comme le montre une toute récente étude de l'ONG Reclaim Finance, les sociétés qui gèrent ces fonds n'ont pas l'intention, à ce stade, de retirer leurs billes de ces placements climaticides juteux.

Parmi les acteurs financiers pointés par l'ONG, les pires sont Generali, le Crédit agricole, et BNP Paribas : ils ne présentent aucun engagement ni sur le financement des industries gazières et pétrolières, ni sur celui du charbon – alors que pour ce dernier, la Bourse de Paris s'est engagée en 2019 sur une stratégie de désinvestissement. Seuls Axa France et AG2R La Mondiale se sont effectivement tournés vers une sortie progressive du charbon, et le Crédit mutuel et Axa Investment Managers en sont sortis. En revanche, aucune des douze sociétés scrutées par Reclaim Finance n'a pris un quelconque engagement vis-à-vis du pétrole ou du gaz.

« *Avec le recul de l'âge de départ et l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, la réforme fait peser le risque d'une diminution des pensions*, note l'ONG. *Elle incite alors à la constitution d'une épargne supplémentaire permettant de compléter les pensions et/ou d'envisager un départ anticipé.* » Cette épargne par capitalisation, actuellement gérée par des acteurs financiers bien installés sur le marché français, pourrait aussi bénéficier à des sociétés encore moins regardantes sur l'impact de leur *business*, tel le géant BlackRock, plus grand gestionnaire d'actifs au monde et peu favorable à une régulation financière en matière climatique.

Enfin, cette réforme des retraites – venant d'un gouvernement qui prétend placer l'écologie au cœur de ses priorités – repose sur un logiciel productiviste. Travailler plus pour cotiser plus, produire plus, consommer plus… alors que

de nombreuses études montrent qu'une façon de réduire nos émissions de gaz à effet de serre serait de réduire le temps de travail.

Il y a trois ans, les membres de la Convention citoyenne pour le climat avaient d'ailleurs imaginé une semaine de travail à 28 heures, avant de la retirer de leurs propositions finales. Ailleurs en Europe, l'idée de la semaine de quatre jours fait son chemin. Dans un rapport intitulé *« Stop the Clock »* (« Arrêtez l'horloge ») publié à l'été 2021, l'association britannique Platform avait ainsi estimé que la généralisation de la semaine de quatre jours permettrait de réduire l'empreinte carbone du pays de 21,3 %, soit l'équivalent des émissions du parc automobile du Royaume-Uni.

Tout comme une semaine de travail plus courte, une retraite tôt, c'est plus de temps pour des mobilités lentes, une consommation moins compressée, de l'engagement associatif. C'est la possibilité d'un mode de vie plus détaché de cette économie extractiviste qui permet la livraison à domicile au bout du clic. C'est la possibilité d'une société plus solidaire et attentive à l'autre, plus patiente, dans un rapport plus équilibré à la planète. Un futur tellement plus désirable que ce que nous propose l'exécutif macroniste.

Amélie Poinssot

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdron, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.